



## CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2018 / 2019

### 2<sup>ème</sup> Phase

CATEGORIE : **U 20 M – 24 engagés**

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller et retour.  
Le vainqueur sera déclaré champion 92.

2<sup>ème</sup> division : 1 poule de 8, matches aller et retour.  
Le vainqueur sera déclaré champion 92 deuxième division.

3<sup>ème</sup> division : 1 poule de 8, matches aller et retour.

Matches remis le 24/02 et en semaine pour les 3 divisions.

- Matches 2 X 20' – prolongations 5'. Il sera joué autant de prolongations qu'il est nécessaire pour arriver à un résultat positif.

- Ballons : taille 7 obligatoire.

- Application des règlements LIFBB (annuaire officiel) relatifs aux rencontres se déroulant sur deux périodes, en particulier :

- 7 fautes d'équipe.
- Arrêt du chronomètre sur panier marqué pendant les deux dernières minutes de la seconde période des rencontres.

- Equipes personnalisées à faire parvenir au comité avant le début de la compétition.

- Feuilles de marque départementales (jaunes) à faire parvenir au comité, 11 rue Pasteur, 92250 LA GARENNE COLOMBES **pour le 28/05/2019**.

- Vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet : [hautsdeseinebasketball.org](http://hautsdeseinebasketball.org)